### REPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix — Travail — Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE



#### REPUBLIC OF CAMEROON Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION OF NATURE AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

A-EIE/AE Nº 00000014

du 0 2 OCT 2014

# AGREMENT A LA REALISATION DES ETUDES D'IMPACT ET AUDITS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

## LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Vu la loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'Environnement ;

Vu le décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social ;

Vu le décret N° 2013/0172/PM du14 février 2013 fixant les modalités de réalisation de l'Audit Environnemental et Social;

Vu l'arrêté n° 0004/MINEP du 03 juillet 2007 fixant les conditions d'agrément des bureaux d'études à la réalisation des études d'impact et audits environnementaux;

Vu l'agrément N°000001 du 19/07/10 délivré à l'intéressé ;

Considérant la demande de renouvellement d'agrément en date du 03 avril 2014 Considérant l'avis du Comité Interministériel de l'Environnement sur le dossier :

Considérant les nécessités de service :

### **AGREE**

Le Bureau d'Etudes : GEST, B.P: 30 906, YAOUNDE - CAMEROUN,

à la réalisation des études d'impact et audits environnementaux et sociaux, pour compter de la date de signature de la présente, pour une

e Ministre

nouvelle période de cinq ans.

Le présent agrément, délivré pour servir et valoir ce que de droit, expire le

0 2 OCT 2019)

Le Ministre Délégué

H. NANA ABOUBAKAR DIALLOR